

AFP : 20 mois de prison pour un bouddhiste dissident au Vietnam

Agence France Presse

HANOI, 13 mars 2004 (AFP) - Un moine bouddhiste dissident vietnamien, kidnappé au Cambodge en 2002 alors qu'il avait le statut de réfugié, a été condamné à 20 mois de prison à Ho Chi Minh-Ville (sud) pour avoir "sapé l'unité nationale", a a indiqué samedi le quotidien anglophone Vietnam News.

Le Bureau international d'information bouddhiste (IBIB), basé à Paris, a ajouté dans un communiqué que le procès avait duré une heure et que le moine n'avait pu bénéficier d'un avocat.

L'IBIB affirme que Luc avait été enlevé en juillet 2002 par les services secrets vietnamiens au Cambodge, où il avait obtenu le statut de réfugié auprès du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

Les autorités vietnamiennes affirment de leur côté qu'il a été arrêté à la frontière vietnamo-cambodgienne.

Hanoï a intensifié sa répression ces derniers mois contre l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV, interdite), dont les deux leaders sont de facto en résidence surveillée.

Quê Me

Quê Me: Action for democracy in Vietnam & Vietnam Committee on Human Rights

<https://queme.org/fr>

L'IBIB a demandé samedi la libération de Thich Tri Luc. “Toutes les violations possibles des droits de l'homme ont été commises dans cette affaire -répression religieuse, rapatriement forcée d'un réfugié sous la protection des Nations unies, détention au secret et maintenant cette parodie de justice (...)”, a protesté Vo Van Ai, son président.